# LES LIVRES PROPHÉTIQUES

1o *Leur nombre.* — Nous avons déjà dit ailleurs [1] que, dans le canon juif, les livres prophétiques sont divisés en deux catégories, les *Nebi'im ri'šônim,* ou Prophètes antérieurs (c.-à-d. plus anciens), et les *Nebi'im 'aḥarônim,* ou Prophètes postérieurs (c.-à-d. plus récents). Toutefois c'est seulement dans un sens très large que les écrits de la première classe méritent l'épithète de prophétiques, puisqu'ils sont avant tout historiques [2], tandis que les *Nebi'im 'aḥarônim* forment la littérature prophétique proprement dite.

En outre, la Bible hébraïque n'a que quinze livres dans cette seconde catégorie : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. Les Bibles grecque, latine et autres en ont dix-sept, car elles placent le petit livre de Baruch à la suite des œuvres de Jérémie [3], et la prophétie de Daniel après celle d'Ézéchiel [4].

Autre différence : selon le canon hébreu, les *Nebi'im 'aḥarônim* viennent immédiatement après les *Nebi'im ri'šônim,* et forment ainsi le centre, le cœur de la Bible; dans les Bibles grecque, latine, etc., on a fait passer avant eux tous les livres sapientiaux, et on les a rapprochés le plus possible du Nouveau Testament, dont ils sont l'introduction toute naturelle.

2o *Leurs groupements divers.* — On les divise d'abord en grands et petits prophètes. Les premiers, qui sont au nombre de quatre dans les canons grec et latin (Isaïe, Jérémie avec Baruch pour appendice, Ézéchiel et Daniel), ont reçu ce nom à cause de leur étendue beaucoup plus considérable; c'est pour ce même motif qu'on leur a attribué les premières places. Il y a douze petits prophètes : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie [5]. Dans les canons primitifs, on les comptait comme un livre unique, que l'on nommait *Šenem-'aśar* en hébreu, *Ṭeré-'asar* en chaldéen, οἱ δώδεκα [6] ou τὸ δωδεκαπρόφητον [7] en grec.

Les livres des grands prophètes ont été rangés d'après leur suite chrono-

---

[1] Tome I, p. 12-13, et tome II, p. 5.

[2] Ce sont les livres de Josué, des Juges, et les quatre livres des Rois.

[3] Dans les LXX, la Vulgate et les autres versions anciennes, on a réuni les écrits de Jérémie (Prophétie et Thrènes) et celui de Baruch, son secrétaire. Ce dernier n'existe pas dans la Bible hébraïque.

[4] Les Juifs rangent Daniel parmi les *Keṭûbim* ou Hagiographes.

[5] « Propterea dicuntur minores, quia sermones eorum sunt breves in eorum comparatione qui majores ideo vocantur, quia prolixa volumina condiderunt. » S. Aug., *de Civit. Dei,* XVIII, 29. Saint Jérôme dit de son côté, *In Epist. ad Philemonem Prolog.,* « in duodecim prophetis tam mira et tam grandia ferri, ut nescias utrum brevitatem sermonum in illis admirari debeas, an magnitudinem sensuum. »

[6] Tous ces mots signifient : les Douze.

[7] Le (livre des) douze Prophètes.

logique. Quant aux écrits des petits prophètes, quoique l'on puisse affirmer d'une manière générale que les plus anciens occupent les premières places et les plus récents les dernières, leur distribution dans le canon n'est pas toujours rigoureusement conforme à l'ordre des temps. Au reste, il y a eu de très bonne heure des fluctuations au sujet de leur arrangement, puisqu'ils ne sont pas tout à fait classés de la même façon dans les Septante que dans l'hébreu et la Vulgate [1]. L'accord parfait ne règne pas non plus sur ce point parmi les exégètes modernes, faute de données historiques suffisantes pour déterminer avec certitude l'époque de la composition de tel ou tel livre. Néanmoins on admet assez communément que le classement qui suit est celui qui indique avec le plus de vraisemblance [2] l'ordre dans lequel nos dix-sept prophètes exercèrent leur glorieux ministère par la parole et par écrit. 1° Abdias paraît avoir ouvert la série des livres prophétiques, sous le règne de Joram (889-885 avant J.-C. [3]); 2° Joël, peu de temps après, durant la première partie du règne de Joas (878-838); 3° Jonas, sous Jéroboam II (824-783); 4° Amos, sous Jéroboam II et Ozias (824-759); 5° Osée, pendant les règnes de Jéroboam II, d'Ozias, de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias (824-698); 6° Isaïe, sous Ozias, Joatham, Achaz et Ézéchias (809-698); 7° Michée, sous Joatham, Achaz et Ézéchias (757-698); 8° Nahum, probablement pendant le règne de Manassé (698-643); 9° Habacuc, sous Josias (641-610); 10° Sophonie, sous le même règne; 11° Jérémie, sous Josias, Joachim, Jéchonias et Sédécias (641-599); 12° Baruch, à la même époque; 13° Ézéchiel, sous Jéchonias et pendant l'exil (à partir de l'an 599); 14° Daniel, à la même date; 15° Aggée, en 520; 16° Zacharie, également en 520; 17° Malachie, vers l'an 435. L'ère à laquelle appartiennent les écrits prophétiques dura donc environ quatre cent cinquante ans.

Nos dix-sept prophètes-écrivains, ainsi catalogués, forment quatre groupes assez distincts. Il y a d'abord le groupe le plus ancien, composé d'Abdias, de Joël, de Jonas, d'Amos et d'Osée, c.-à-d. des prophètes antérieurs à la période dite assyrienne, pendant laquelle les rois de Ninive exercèrent l'hégémonie en Orient. Vient ensuite le groupe de cette période assyrienne, auquel appartiennent Isaïe, Michée et Nahum. Le troisième groupe, formé des prophètes Habacuc, Sophonie, Jérémie, Baruch, Ézéchiel et Daniel, correspond à la période babylonienne ou chaldéenne. Le quatrième se rattache au retour de la captivité : c'est celui de la période persane; il comprend les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie [4]. Après cela, « la voix prophétique se tait, » jusqu'à ce que retentisse celle de Jean-Baptiste, le précurseur et le héraut direct du Messie.

3° *Les prophètes de l'Ancien Testament.* — Ces hommes illustres sont loin d'avoir tous laissé par écrit des monuments de leur sainte activité ou des relations intimes qu'ils eurent avec Dieu; leur nombre dépasse d'une manière très

---

[1] Voici l'ordre adopté dans la Bible grecque : Osée, Amos, Michée, Joël, Abdias, Jonas. Pour les six autres, l'ordre est le même partout.

[2] Nous marquerons, dans l'introduction propre à chaque livre prophétique, les données chronologiques sur lesquelles s'appuie cet arrangement.

[3] Cette date et les suivantes désignent les années pendant lesquelles régnèrent les rois dont le prophète en fonction fut contemporain. Ces rois régnèrent tous sur Juda, à part Jéroboam II, qui régna sur les tribus schismatiques d'Israël.

[4] « De téméraires écrivains ont essayé, dans ces derniers temps, de rapprocher de quelques siècles la date de ces écrits prophétiques. Mais ils arrivent trop tard pour contredire la tradition unanime et constante de la synagogue. Un peuple dont les annales sont aussi bien suivies que le sont celles des Hébreux ne peut se méprendre sur des écrits de cette importance, connus et vénérés de tous comme contenant une parole divine, et dont les auteurs ont exercé, par ces écrits mêmes, une profonde influence sur la nation. D'ailleurs ces nouveaux contradicteurs, pour peu qu'ils soient sincères, avouent que leurs arguments principaux ne sont point tirés de la critique, mais de la détermination prise à priori de n'admettre aucune prophétie surnaturelle. » Le Hir, *Les trois grands Prophètes...*, Paris, 1877, p. 10 et ss.

notable celui de la liste qui précède, et ils remontent beaucoup plus haut dans le cours des siècles. A vrai dire, le premier homme fut aussi le premier prophète (cf. Gen. II, 23-24). Noé (Gen. IX, 25-27), Isaac (Gen. XXVII, 26-40) et Jacob (Gen. XLIX, 1-28) le devinrent à leur tour. Moïse exerça ce grand rôle durant toute la seconde partie de sa vie (cf. Deut. XVIII, 15 et ss.); Samuel pendant très longtemps aussi (I Reg. III, 1 et ss., 19-21, etc.). David n'eut pas seulement auprès de lui Gad et Nathan, qui lui communiquaient les secrets du présent et de l'avenir; mais il prophétisa lui-même. C'est surtout à partir du schisme des dix tribus que les prophètes furent multipliés en Israël. Jusque-là, en effet, les mesures que Dieu avait établies pour maintenir son peuple dans le devoir avaient suffi; mais elles devinrent insuffisantes après la séparation des deux royaumes, les principales, qui consistaient dans le sacerdoce et la royauté légitimes, ne répondant plus entièrement à leur but, tant la situation intérieure et extérieure de la nation était mauvaise. On comprend, par là même, pourquoi les prophètes furent plus nombreux dans l'État schismatique du nord que dans le royaume de Juda; car les tribus séparées n'eurent que de mauvais rois, qui les entraînèrent dans l'idolâtrie, et presque plus de prêtres légitimes : aussi est-ce parmi elles surtout que les Élie et les Élisée firent retentir leur parole véhémente et accomplirent leurs étonnants prodiges [1].

Institution vraiment divine, et « apparition complètement unique dans l'histoire de l'humanité »; on chercherait en vain quelque chose d'analogue en dehors du peuple de Dieu. Ces prophètes furent « des hommes d'une intelligence, d'une piété et d'une sainteté exceptionnelles... Aucun pouvoir humain, aucun attrait, aucune crainte ne les a fait dévier de la droite ligne. Aux rois despotes ou idolâtres ils ont rappelé le Maître invisible envers lequel ils étaient responsables de leur pouvoir. Ils ont également parlé au peuple sans timidité et sans flatterie. Ils se sont efforcés de ramener la vie dans le sacerdoce qui dégénérait... Envers tous ils ont été comme les légats du Chef invisible d'Israël, les organes incorruptibles de ses décrets de justice et de miséricorde ». Un exégète rationaliste l'avoue franchement, les hommes n'auraient pas autre chose à faire, aujourd'hui même, qu'à « suivre la direction qu'il a été donnée aux prophètes de jalonner. »

4° *Les divers noms et les fonctions des prophètes.* — Leur principal nom, dans le texte hébreu, est celui de *nâbi'*, au pluriel *n^ebî'im*, déjà cité plus haut. Sa signification générale est *elocutor,* « celui qui parle, » ainsi qu'il ressort du texte où il est employé pour la première fois, Ex. VII, 1. Lorsque Moïse, effrayé de la charge redoutable que Dieu lui imposait, allégua sa difficulté de parole pour s'excuser, le Seigneur lui répondit : Aaron, ton frère, sera ton *nâbi'*. Ce qui revenait à dire : Aaron parlera pour toi [2]. Mais il désigne habituellement, d'une manière toute spéciale, ceux qui parlent au nom de Dieu et qui lui servent d'organe pour communiquer ses volontés aux autres hommes [3]. La racine *nâbâ'*, dont le sens probable est *nuntiavit*, a une très grande affinité avec le verbe *nâbâ'*, bouillonner à la façon d'une source, et, au figuré, parler avec facilité, avec enthousiasme, comme le faisaient ordinairement les hommes inspirés de Dieu [4].

Le mot prophète, par lequel les LXX traduisent constamment le substantif *nâbi'*, dérive de προφάναι, « parler au nom de quelqu'un, » et il avait à l'origine

---

[1] Abarbanel compte trente-six prophètes juifs à partir du schisme; mais ces supputations sont assez arbitraires, comme le montre la divergence considérable qui règne parmi ceux qui les ont entreprises.

[2] Cf. Ex. IV, 16.

[3] Cf. Num. XII, 2; Am. III, 7-8, etc., dans le texte hébreu.

[4] Voyez Gesenius, *Thesaurus... linguæ hebrææ et chaldææ,* p. 838-839.

le sens large d'interprète. C'est ainsi que les poètes sont nommés par Platon [1] les « prophètes des Muses », c.-à-d. leurs interprètes ; qu'un commentateur des œuvres d'Aristote est également désigné comme son « prophète » ; qu'Apollon est appelé le prophète de Jupiter, parce qu'il exprimait les pensées du dieu suprême. Et vingt autres exemples semblables chez les auteurs classiques. Les écrivains ecclésiastiques emploient aussi le substantif προφήτης dans cette large acception; notamment saint Jean Chrysostome, qui affirme à diverses reprises que les prophètes étaient les interprètes de Dieu [2]. Il suit de là que « le *nâbi'* est, autant selon l'étymologie que selon l'usage du discours, celui que Dieu inspire et qui sert d'organe à la divinité. Il n'est pas nécessaire qu'il révèle l'avenir, mais il est essentiel que sa parole soit une révélation divine [3] ». Néanmoins les prophètes ont presque tous de fait annoncé l'avenir, dont Dieu leur faisait mêler à leurs discours les horizons sombres ou gracieux, pour menacer ou pour consoler. C'est pour cela qu'ils reçoivent parfois les noms significatifs de *Rô'eh*, Voyant; de *Ḥôzeh*, Contemplant; de *'Iš hârûaḥ*, Homme de l'esprit (divin), et de *'Iš 'Elôhim*, Homme de Dieu.

« Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le prophète était l'interprète de Dieu, l'intermédiaire entre Dieu et son peuple; il recevait les ordres du Seigneur et communiquait à la race d'Abraham le plan divin : c'était tout à la fois le représentant du patriotisme et de la religion, un pouvoir politique dans l'État et le gardien, constitué par Dieu lui-même, de la théocratie, le ministre extraordinaire, mais autorisé, de la loi (cf. Is. LVIII, 3-7; Ez. XVIII; Mich. VI, 6-8; Os. VI, 6; Am. V, 21, etc.), le canal par lequel le Seigneur manifestait la révélation concernant la venue du Messie. Par conséquent, sa mission était double : l'une se rapportant au temps présent, l'autre à l'avenir. 1° Pour le présent, il devait maintenir la religion mosaïque dans son intégrité, conserver la pureté des mœurs et des doctrines, par ses avertissements, ses reproches, ses menaces (cf. Is. I, 14-17; III, 5, etc.). 2° Pour le temps à venir, il devait montrer que la loi ancienne n'était que la préparation de la loi nouvelle et le type des temps messianiques; il devait garder vivantes dans le cœur du peuple l'espérance et la foi au Messie. De là les deux espèces principales de prophéties : les unes concernent directement le peuple de Dieu, ou, parfois, les nations étrangères avec lesquelles il était en rapport; les autres ont trait à Jésus-Christ et à son Église. Cependant les premières elles-mêmes regardaient aussi indirectement le Messie, qui était le sujet capital de la mission des prophètes, et dont l'avènement a toujours été regardé par les Juifs, de même que par les chrétiens, comme le couronnement de la loi et l'accomplissement de tous les oracles [4]. »

5° *La manière dont Dieu communiquait ses volontés aux prophètes* était évidemment toute merveilleuse et surnaturelle ; « c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu (I Petr. I, 21). » A tout instant, soit dans les titres généraux placés en tête de leurs écrits [5], soit en avant de leurs oracles détachés [6], ils disent formellement eux-mêmes qu'ils ont reçu les instructions directes du Seigneur, et qu'ils parlent en son nom, comme ses organes visibles. C'est pour ce motif que les saints Pères les comparent élégamment tantôt à des instruments de musique qui rendent des sons harmonieux

---

[1] *Phædr.*, 262.

[2] *In I Cor. Hom.* XXXVI, 4; *in Act. Hom.* XIX, 5, etc.

[3] Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 57. Cf. I Cor. XIV, 3.

[4] *Manuel biblique*, t. II, n. 895. Voyez le § II de notre Introduction générale, t. I, p. 2-10.

[5] Cf. Is. I, 1; Os. I, 1; Joel, I, 1; Am. I, 1; Mich. I, 1, etc.

[6] Cf. Is. I, 10, 24; II, 1; III, 16; VII, 3, 10; VIII, 1, 5, 11; XIII, 1, etc.; Jer. I, 2, 4, 11, 13; II, 1; III, 6, 11, etc.

entre les mains de l'Esprit-Saint, tantôt à des miroirs très purs et très limpides qui reflètent avec fidélité les pensées divines [1].

Les communications du Seigneur à ses prophètes avaient lieu de trois manières : par la parole, par des visions et par des songes. 1° « Par la parole divine il faut entendre sans doute, d'ordinaire, non pas un langage articulé et sensible aux oreilles corporelles, mais une voix qui se faisait entendre au dedans [2]. » Toutefois, dans plusieurs circonstances, « Dieu s'est révélé certainement par des sons articulés. » Cf. Ex. III, 4; I Reg. III, 4, etc. C'est sous cette forme de la parole intérieure ou extérieure que les prophètes reçurent la plupart des messages qu'ils avaient à transmettre au peuple. Ils les promulguaient à leur tour au moyen de discours tantôt réellement prononcés devant leurs concitoyens [3], tantôt simplement écrits et publiés ensuite. Le style de ces discours est très varié, suivant les différents cas : prose commune, sublime éloquence, haute poésie; tous les genres sont représentés. « Singuli habent suas proprietates, » a dit saint Jérôme sur ce point. 2° Dieu se révélait très souvent aussi aux prophètes sous la forme de visions, comme le montrent, d'une part, les noms de *Ḥôzeh* et de *Rô'eh* mentionnés ci-dessus [4], de l'autre, maints passages des écrits prophétiques [5]. « En quoi consistaient-elles? Dieu les représentait-il aux yeux du corps d'une manière sensible et physique, ou seulement à l'imagination par des images qui n'avaient aucune réalité extérieure? Les exégètes ne sont pas d'accord sur ce point. Saint Jérôme [6] se prononce pour le second sentiment... Cette opinion semble la plus commune; mais peut-être ne faudrait-il pas l'étendre absolument à tous les cas [7]. Quoi qu'il en soit, il est certain que les visions prophétiques ne sont pas des fictions; Dieu les avait réellement présentées à l'esprit de ses interprètes [8]. » 3° La manifestation par les songes était plus rare. La Bible du moins n'en signale qu'un petit nombre d'exemples [9], et un seul dans les écrits prophétiques [10]. « Ce mode de communication prophétique différait du second, principalement en ce que la vision avait lieu pendant l'état de veille, tandis que le songe avait lieu pendant le sommeil [11]. »

« Les prophètes ne perdaient point l'usage de leurs facultés lorsque Dieu se révélait à eux par la parole...; il n'y avait alors aucun changement extérieur dans leur état, aucun trouble ni aucune modification dans l'exercice régulier et normal de leur intelligence et de leur liberté [12]... Il n'en était pas de même quand la révélation, se produisant en vision ou en songe, avait lieu dans une extase : les prophètes perdaient, dans ce cas, l'usage de leurs sens; ceux-ci étaient fermés et insensibles aux objets extérieurs, comme dans un sommeil profond; l'âme était inactive, passive, et impuissante à réagir sur ce qu'elle per-

---

[1] Cf. S. Athenag., *Legatio pro Christo*, IX; S. Justin, *Cohort. ad Gent.*, VIII; S. Basile, *In Is. Proœm.*, III. Jérémie emploie jusqu'à cent soixante-dix fois la formule *N''um Y'hovah*, « Oracle de Jéhovah. »

[2] *Manuel biblique*, t. II, n. 897.

[3] Cf. Is. VII, 1 et ss.; XXXVI, 6, 21; Jer. XXI, 1 et ss.; XXVIII, 5; Ez. XIV, 1; Am. VII, 10, etc.

[4] Page 262.

[5] Cf. Num. XII, 6; Is. VI, 1 et ss.; Jer. I, 11; Ez. I, 4 et ss.; VIII, 1 et ss.; XXXVII, 1 et ss.; XL, 1 et ss.; Dan. VIII, 1 et ss.; Am. VII, 1 et ss.; Zach. I, 8 et ss., etc.

[6] *In Ezech.* XXXVII.

[7] Ainsi il serait difficile d'admettre que les sens extérieurs n'aient pas été vraiment affectés dans les cas suivants : Gen. XVIII, 2 et ss.; Ex. III, 2 et ss.; Dan. V, 25, et VIII, 15.

[8] *Man. bibl.*, loc. cit.

[9] Cf. Gen. XXVIII, 12; XXXI, 11; XXXVII, 5, 9; III Reg. III, 5; Joel, II, 28; Act. II, 17, etc.

[10] Dan. VII, 1 et ss.

[11] Il existe d'ailleurs une certaine obscurité sur ces divers points, comme l'a si bien dit saint Jean Chrysostome, *in Is.*, I, 1 : « Quomodo hæc quæ vident prophetæ, videant, dicere nostrum non est; visionis quippe modum non possumus explicare, sed ille solus clare novit, qui experientia didicit. Etenim si naturæ opera et affectus sæpe nemo explicare potest, multo minus modum operationis Spiritus. »

[12] Cf. S. Thom., *Summ. theol.*, 2a 2æ, quæst. 173, a. 3.

cevait; mais son pouvoir de perception était élevé au plus haut degré; elle entendait et voyait avec la plus grande netteté[1]... Il faut remarquer d'ailleurs soigneusement que, de quelque manière que fût communiquée la révélation céleste, le prophète n'était jamais dans l'état de délire, à plus forte raison de démence, qui caractérisait les devins du paganisme lorsqu'ils rendaient les oracles des faux dieux. Il savait donc toujours ce qu'il prophétisait[2], » même quand il ne saisissait pas complètement, comme il dut arriver pour plusieurs oracles indirectement messianiques, la portée entière de ses prédictions[3].

6° *De quelques particularités du langage prophétique.* — Sous l'impression des révélations divines, les prophètes contemplaient d'ordinaire les événements à venir comme des faits présents, déjà réalisés; c'est pourquoi ils emploient très souvent les verbes au temps que les commentateurs ont fort bien nommé le Prétérit prophétique. De là aussi le manque relatif de chronologie dans un grand nombre de leurs prédictions, quand elles ne devaient s'accomplir que tardivement. Ce sont presque toujours des tableaux sans perspective, dont les détails sont simplement juxtaposés, sans qu'il ait été tenu compte des intervalles plus ou moins considérables qui devaient les séparer; tout est sur un même plan, comme dans les antiques peintures égyptiennes ou assyriennes. La célèbre prophétie de l'*'Almah*, Is. VII, 1 et ss., est très instructive sous ce rapport, car elle réunit, presque comme des événements contemporains, des faits dont la réalisation devait demander plusieurs siècles. Néanmoins, même alors il n'y a pas mélange confus des objets plus ou moins éloignés, et pour nous, grâce aux lumières fournies par l'accomplissement des divins oracles, la séparation s'est nettement opérée, ainsi qu'il arrive quand on s'enfonce au cœur des montagnes qu'on avait d'abord contemplées de loin comme une masse où tout se tenait sans le moindre interstice. Cependant les prophètes indiquent parfois très clairement les dates des faits qu'ils prédisent[4]; mais ce n'est là, en général, qu'un point très accessoire, que Dieu ne jugeait pas à propos d'éclaircir, parce qu'il n'intéressait que d'une manière indirecte la fondation de son royaume parmi les hommes.

Si, très souvent, les oracles prophétiques nous sont arrivés par écrit tels qu'ils ont été proclamés à l'origine, il est fort vraisemblable que d'autres, en nombre assez considérable, ne nous ont été transmis que sous une forme abrégée et condensée. C'est ce qui paraît avoir eu lieu pour les livres de plusieurs petits prophètes, tels qu'Osée, Joël, Michée, etc., que l'on dirait composés d'un seul jet, et où les discours particuliers ne sont pas toujours indiqués. Mais alors c'est le prophète lui-même, évidemment, qui aura composé ce sommaire sous l'inspiration divine.

7° « D'après cela, il ne paraît plus guère nécessaire de relever *l'importance de cette étude.* Tous comprennent de quel intérêt elle est pour la controverse avec les incrédules modernes, puisque, des deux preuves fondamentales qui établissent la divinité de la religion chrétienne, des deux sceaux inimitables dont le Seigneur a marqué son œuvre, qui sont la prophétie et le miracle, la première se tire principalement de ces écrits. C'est ici que la prophétie, ébauchée dès l'origine du monde, et merveilleusement développée sous David, atteint son dernier lustre et se revêt de sa plus brillante clarté. C'est ici que la chute successive des empires est dépeinte avec une précision merveilleuse, avant même qu'ils

---

[1] Cf. Is. VI, 1; Dan. X, 1; Zach. II, 1; Act. X, 11; Apoc. I, 12, etc.

[2] *Man. biblique,* t. II, n. 898.

[3] Par exemple, « la prédiction (par Osée) de la fuite de Jésus-Christ en Égypte. » Cf. Os. XI, 1, et Matth. II, 15. « Prophetæ non omnia cognoverunt, quæ in eorum visis aut factis Spiritus sanctus intendit. » S. Thom., *l. c.*, q. 173, a. 4.

[4] Cf. Is. VII, 8; Jer. XXV, 3-11; Dan. IX, 24 et ss.

eussent paru dans le monde, et que le dernier d'entre eux, le seul immortel, nous est montré comme occupant enfin la place de tous les autres et s'étendant sur toute la terre. Cet empire, qui est celui de Jésus-Christ et de l'Église, est le point central où viennent aboutir toutes les prophéties et où elles reçoivent leur parfait accomplissement... Le controversiste choisira, dans ce grand nombre d'oracles, ceux dont les traits plus saillants et plus caractéristiques ne laissent aucune ambiguïté soit sur leur objet, soit sur leur réalisation. Mais le croyant, qui lit pour son instruction particulière..., s'efforcera de pénétrer plus avant. Guidé par l'enseignement traditionnel et par l'analyse des textes, il n'aura aucune peine à reconnaître presque à toutes les pages Jésus-Christ et son Église, et il s'y arrêtera avec délices, comme au plus solide aliment de sa foi et de sa piété [1].

« Le théologien puisera dans cette étude une connaissance plus approfondie du dogme et de nos mystères, dont le Saint-Esprit a semé les traits comme des perles inestimables dans son discours, ou comme des diamants à demi recouverts, qu'il suffit de dégager d'une enveloppe grossière pour en admirer tout l'éclat.

« Le moraliste et le prédicateur y trouveront d'admirables peintures pour détourner du vice et porter à l'amour de la vertu, des principes d'une morale toujours sûre, puisqu'elle est divine, et une excellente manière de les inculquer. L'invective, la menace, l'exhortation et la promesse, tous les mouvements oratoires les plus éloquents, les plus pathétiques, les plus forts et les plus tendres, s'y trouvent rassemblés, pressés, accumulés sans confusion et sans effort [2]. »

Ajoutons que l'historien y apprendra des faits du plus haut intérêt, qui complètent ce que nous enseignent les livres des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras et de Néhémie, et que le littérateur pourra se délecter en lisant ces écrits, qui compteront toujours parmi les plus beaux monuments du langage humain, aussi bien sous le rapport de la formo que sous celui du fond [3].

---

[1] Voyez dans le *Manuel biblique*, t. II, nn. 902-903, un excellent sommaire de la Christologie des livres prophétiques.

[2] Le Hir, *Les trois grands Prophètes*, p. 13 et ss.

[3] Pour compléter les matières traitées dans cette Introduction aux livres prophétiques, voyez Cornelius a Lapide, *In prophetas Proœmium ;* Calmet, *Préface générale sur les Prophètes ;* de la Luzerne, *Dissertation sur les Prophéties ;* Le Hir, *Études bibliques*, t. I, *les Prophètes d'Israël*, p. 1-138 ; F. Vigouroux, *Manuel biblique*, t. II, nn. 890-907 ; H. Zschokke, *Historia sacra Antiqui Testamenti*, Vienne, 1872, § 5 ; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testam. libros sacros*, t. II, pars II, p. 267-305 ; Mgr Meignan, *Les Prophètes d'Israël*, 2 vol., Paris, 1893.